

COMMUNIQUE DE PRESSE – 16 octobre 2024

La Mission Locale de Thiérache, fière de compter parmi les premières structures labellisées du réseau des Missions Locales

A l'issue de la première Commission nationale de labellisation qui s'est réunie le 30 Septembre 2024, la Mission Locale de Thiérache s'est vue décernée le Label du réseau des Missions Locales. Une fierté pour la structure qui voit se concrétiser son engagement dans une démarche ambitieuse, la reconnaissance de la qualité de l'accompagnement proposé et plus globalement, son appartenance au réseau des Missions Locales.

Un engagement de tous, pour la réussite des jeunes

Pour arriver à l'obtention de ce label, la Mission Locale a dû mener un travail de fond qui a inclus l'ensemble de ses membres, qu'ils s'agissent de la présidence, de la direction ou des professionnel.les. Pour ce faire, la structure s'est appuyée sur un référentiel de labellisation, conçu avec l'appui de 70 structures du réseau des jeunes et des partenaires, et qui recense les critères à atteindre pour prétendre à la labellisation.

Auditée le 27 juin 2024, la structure a accueilli un binôme d'auditeurs (composé d'un auditeur certifié Afnor et d'un auditeur du réseau des Missions Locales) chargé de procéder à l'audit. Cette journée a permis de tirer de premiers enseignements et à apporter un éclairage pour les membres de la structure qui ont, d'une part, mesurer le chemin parcouru et le sérieux du travail réalisé et d'autre part les perspectives d'amélioration.

Le travail et l'engagement de tous les professionnel.les ont été reconnus par les membres de la Commission nationale de labellisation (composée de membres du réseau, de représentants de l'Etat, de collectivités territoriales et du monde associatif et économique) qui ont décerné le Label à Mission Locale de Thiérache.

Les objectifs de la labellisation

La mise en œuvre de ce label vise à formaliser le processus d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes au sein des Missions Locales, des Associations régionales (ARML) et de l'Union nationale des Missions Locales (UNML) et de garantir la conformité des prestations délivrées et l'égalité de traitement des demandes.

La démarche poursuit trois objectifs :

- L'identification de l'action spécifique et innovante des Missions Locales avec les jeunes et les partenaires dans les territoires, dont les entreprises ;
- La garantie donnée aux financeurs et aux jeunes de la qualité et de la conformité de cette pratique commune et partagée par le réseau, s'appuyant sur un référentiel commun ;

- La valorisation de cette pratique, au sein du réseau national comme auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs.

Mot de la présidente, Nelly JANIER-DUBRY

En tant que Présidente de la Mission Locale de Thiérache, c'est avec une immense fierté que je vous annonce que nous venons d'obtenir la labellisation tant attendue. Cette reconnaissance représente une véritable réussite pour notre association et marque une étape clé dans notre développement. Elle renforce notre crédibilité et notre visibilité, tant auprès des institutions, de nos partenaires que des jeunes que nous accompagnons au quotidien.

L'obtention de ce label n'est pas qu'un simple titre. C'est la preuve concrète de la qualité de notre travail, de notre engagement à respecter les normes les plus exigeantes et à offrir un accompagnement de haut niveau. Cette labellisation ouvre de nouvelles perspectives pour notre Mission Locale : elle va nous permettre d'accéder à des financements supplémentaires, de renforcer nos partenariats, et d'élargir notre réseau afin d'enrichir notre offre de services auprès des jeunes.

Cette démarche, menée avec rigueur et détermination, témoigne également de notre capacité à nous remettre en question. Elle a été l'occasion de réorganiser notre fonctionnement interne. Ensemble, nous avons repensé nos méthodes, optimisé nos processus et renforcé notre dynamisme collectif. Ce travail concerté a non seulement permis d'obtenir ce label, mais il nous a aussi permis d'innover et de nous professionnaliser davantage.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les équipes (collaborateurs et élus du conseil d'administration), ainsi que nos partenaires, pour leur engagement tout au long de ce processus. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous avons pu relever ce défi avec succès.

Ce label est une étape, mais c'est aussi le début d'un nouveau chapitre pour notre Mission Locale. Il nous pousse à continuer sur la voie de l'excellence pour offrir aux jeunes de notre territoire les meilleures chances de réussir leur insertion sociale et professionnelle.

Mot de la directrice, Marie-Danielle SAINTES

Les Missions locales ont fêté leur 40e anniversaire en 2022, formant un réseau animé par un socle de valeurs communes : la proximité, le professionnalisme, l'engagement, l'adaptabilité et une mission de service public.

En 2022, l'UNML a décidé d'engager le réseau des Missions locales dans une démarche de labellisation, portant l'ambition d'un service public territorialisé d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

Cette démarche repose sur un référentiel de labellisation définissant les dispositions à mettre en œuvre pour garantir la qualité du service rendu aux jeunes, aux entreprises et aux partenaires. Ce référentiel comprend cinq parties : la gouvernance, les valeurs de la Mission Locale, l'ancrage territorial, l'offre de services de la Mission Locale, et le management et pilotage de l'activité. Il se décline en 35 critères pour lesquels des pièces justificatives doivent attester de l'existence des attendus.

Portée par la volonté de s'inscrire dans cette démarche de labellisation, la Mission locale de Thiérache s'est lancée dès janvier 2023, choisissant d'impliquer l'ensemble des salariés, ainsi que tous les

membres du bureau et du conseil d'administration, tout en associant également les jeunes. Des séminaires, journées de travail et tables rondes ont été organisés sur les valeurs de la Mission Locale et sur l'offre de services.

Ce travail d'un an et demi a été consacré à la collecte des pièces justificatives attendues pour chaque critère du référentiel, mais aussi à la production d'un diagnostic de territoire partagé, aux enquêtes de satisfaction auprès des partenaires, des entreprises et des jeunes, ainsi qu'à notre projet associatif, constituant des documents inclus dans les attendus pour l'obtention du label.

Cette démarche de labellisation est accompagnée par un appui précieux et de grande qualité du cabinet ASDO, retenu par notre animation régionale, l'AREFIE. Des webinaires réguliers, des conseils, et un outil d'auto-évaluation ont permis de se tester au fil des mois sur les 35 critères.

Fortement impliqués et encadrés par la direction adjointe, les salariés se sont mobilisés pour le travail fastidieux de collecte des justificatifs les plus pertinents. Fin prête, la Mission locale de Thiérache a été auditée le 27 juin 2024. Ce fut une journée d'audit durant laquelle plus d'une dizaine de salariés se sont successivement prêtés à l'exercice de présentation et d'explication de leur travail.

Sur les 35 critères contrôlés par le binôme d'auditeurs composé d'une auditrice de l'AFNOR et d'un directeur de Mission Locale d'une autre région, la Mission locale de Thiérache a obtenu la note de 33 sur 35. L'audit s'est déroulé dans un climat de bienveillance, d'écoute et de conseils de la part des auditeurs. L'obtention du label témoigne d'une appartenance au réseau et d'une reconnaissance du travail quotidien effectué par les salariés au service des jeunes, ainsi que d'un gage de qualité pour nos partenaires, nos financeurs, nos entreprises, et de confiance envers leur Mission Locale pour les jeunes de notre territoire.

Cette démarche se veut dynamique et constructive, pour laquelle nous donnons rendez-vous aux auditeurs dans deux ans pour l'audit de contrôle, en espérant connaître la même satisfaction et fierté que celle que nous éprouvons aujourd'hui.

La démarche de Labellisation :

Le Conseil d'Administration de l'UNML a décidé d'engager le réseau des Missions Locales dans une démarche de labellisation. Cette démarche vise à inscrire le réseau (436 Missions Locales, 15 ARML et l'UNML) dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, mais aussi de ses partenaires financeurs et opérationnels. Elle porte l'ambition du réseau d'un service public territorialisé de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, performant, cohérent à l'échelle nationale, ancré dans la réalité sociale et économique des territoires, et à l'écoute des besoins des jeunes.

La Mission Locale de Thiérache

Membre du réseau des Missions Locales, la Mission Locale de Thiérache accompagne chaque année plus de **1 285 jeunes*** vers une insertion durable et personnalisée. Présente sur le territoire de la Thiérache, elle compte 10 lieux d'accueil et 38 professionnels engagés au nom de la réussite de la jeunesse.

*chiffres année 2023

Le réseau des Missions Locales :

Depuis 40 ans, les Missions Locales œuvrent à accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels et à les insérer durablement dans la société. Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 440 Missions Locales et les 15 associations régionales représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque année, les Missions Locales accueillent et accompagnent plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi avec une approche à la fois globale et



personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc.

Contacts presse

Paul Meurice / Chargé de communication - Mission Locale de Thiérache – 07 72 72 98 06 –
paul.meurice@ml-thierache.org

Pour le réseau des Missions Locales - Edith Le Gourrier / UNML – 06 35 82 20 46 -
elegourrier@unml.info – www.unml.info